PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 13 décembre 2005, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session constatation

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné:

présences

Les commissaires :

Mmes Jacqueline Asselin MM. Jean-Claude Basque Sylvie Belzile Rino Beaulieu Évens Clauveau Lise Blackburn Hélène De Champlain Omer Deschesnes Sonia Desgagné Magella Desmeules Diane Durand Michel Girard Ruth Gagnon Charles Lavoie Diane Gauthier **Antonin Simard** Bernard Villeneuve Madeleine Iean

> Diane Perron Diane Tremblay

Commissaires parents: M· Christian Fillion M. Jean-Marc Girard

Sont également présents-tes :

Mmes Christine Tremblay, directrice générale adjointe

Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale

MM. Claude Dauphinais, directeur général

> Yvon Pelletier, directeur général adjoint Michel Cloutier, secrétaire général sortant

CC-2005-398

Il est proposé par M. Charles Lavoie Ordre du jour et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2005-399

Procès-verbal du 22 novembre 2005

Il est proposé par Mme Diane Gauthier et résolu:

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 22 novembre 2005, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2005-400

Courrier reçu du 25 novembre аи décembre 2005

Chaque membre du Conseil a reçu, pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 25 novembre au 1er décembre 2005.

Session du 13 décembre 2005 Page 1 de 10 Parole au public

Sous la rubrique «Parole au public», madame Aline Beaudoin, présidente du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay, accompagnée de quelques enseignants et enseignantes, tient d'abord à souhaiter bonne retraite à monsieur Michel Cloutier, secrétaire général, ainsi que des vœux de Joyeux Noël et Bonne Année à tous les membres du Conseil des commissaires.

Tel qu'entendu lors du dernier Conseil des commissaires, Madame la Présidente, Liz S.-Gagné, donne verbalement et par écrit les réponses aux questions sur les négociations posées par les représentants du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay. En conclusion, elle réitère le souhait des membres du Conseil à l'effet que cette négociation se termine rapidement à la satisfaction des parties.

Par la suite, madame France Thibeault, accompagnée de nombreux parents des élèves de l'école Saint-Louis, présente différents projets réalisés à l'école dont : École Verte Brantland, Vers le Pacifique, participation avec différents groupes communautaires, initiation des élèves à la démocratie...

Différents parents font part de leur sentiment d'appartenance à l'école Saint-Louis et expliquent aux membres du Conseil pourquoi leur école ne doit pas fermer. En guise d'appui, madame Danielle Laprise, parent, dépose une pétition de 831 noms de citoyens de Ville de Saguenay et madame Lison Truchon du conseil d'établissement dépose une proposition à l'effet «de repenser la décision de révoquer l'acte d'établissement de toute école, pour l'année 2006-2007».

Des représentants des élèves font part de leur attachement à leur école et déposent un dépliant expliquant les différentes activités réalisées à l'école ainsi que 158 boules de Noël où apparaissent des messages des élèves expliquant pourquoi ils aiment leur école.

Monsieur Stéphane Déry, parent, énumère aux membres du Conseil différentes questions touchant : la représentation au sein du comité de vocation des écoles, la possibilité de révision des bassins d'alimentation, la possibilité de fermeture d'une école dans le secteur de la Baie, la visite des établissements et la représentation territoriale.

Madame la Présidente dit prendre bonne note, au nom des membres du Conseil, des commentaires des représentants des parents de l'école Saint-Louis et mentionne que la baisse démographique que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay vit amène à prendre parfois des décisions qui ne sont pas faciles. Un document de consultation a été produit par le comité vocation des écoles et accepté par les membres du Conseil ; ce document a été transmis à tous nos partenaires et, à la suite de ces consultations, les commissaires auront à se prononcer sur le dossier au début le l'année 2006. Elle rappelle qu'une démarche de consultation a lieu du 9 novembre 2005 au 10 janvier 2006 suivie d'audiences publiques le 11 janvier.

En terminant, madame Danielle Tremblay, parent d'un élève de l'école André-Gagnon interroge les membres du Conseil sur le fait que son enfant ne peut bénéficier gratuitement du transport scolaire du midi, ce qui pour elle devrait être, du fait que son enfant a été déplacé de son école d'origine pour recevoir des services pédagogiques particuliers.

À cette demande, Madame La Présidente réfère le parent à la direction des services éducatifs jeunes.

Session du 13 décembre 2005 Page 2 de 10

CC-2005-402

Nomination représentant(e) / Conseil d'administration / Agence de la Santé et des Services Sociaux **ATTENDU** la demande formulée par le Ministre de la santé et des services sociaux en date du 25 novembre 2005;

ATTENDU la quatrième orientation de la Planification stratégique 2004-2007;

ATTENDU le premier axe d'intervention qui a comme objectif « de connaître et de se faire connaître auprès des différents partenaires publics, parapublics et privés (dossiers socio-économiques) afin d'accroître la visibilité de la Commission scolaire »;

Il est proposé par M^{me} Jacqueline Asselin et résolu :

DE PROPOSER M^{me} Diane Durand, M^{me} Diane Gauthier, M^{me} Hélène De Champlain, M^{me} Sylvie Belzile, M. Rino Beaulieu, M. Omer Deschesnes, M. Antonin Simard pour siéger, éventuellement, sur le conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

ADOPTÉE

CC-2005-403

Nomination responsable / Application de la Loi sur le tabac **ATTENDU** que jusqu'à la date de son départ à la retraite M. Michel Cloutier, secrétaire général, agit comme responsable de l'application de la Loi sur le tabac au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner un remplaçant pour exercer la fonction de responsable à compter du 16 janvier 2006;

Il est proposé par M. Magella Desmeules et résolu :

DE DÉSIGNER Madame Marie-Andrée Dufour comme responsable de l'application de la Loi sur le tabac au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

ADOPTÉE

CC-2005-404

Nomination responsable / Application de la Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels ATTENDU que jusqu'à la date de son départ à la retraite M. Michel Cloutier, secrétaire général, exerce comme le prévoit l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels, les fonctions conférées par ladite loi, soit celles du responsable de l'application de la loi au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner un nouveau responsable à compter du 16 janvier 2006;

Il est proposé par M. Bernard Villeneuve et résolu :

DE DÉSIGNER Madame Marie-Andrée Dufour comme responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, à compter du 16 janvier 2006.

ADOPTÉE

Session du 13 décembre 2005 Page 3 de 10

CC-2005-405

Ouverture du huis-clos

Il est proposé par M^{me} Lise Blackburn et résolu :

DE SUSPENDRE la présente session de façon à tenir un huis-clos pour permettre aux membres du Conseil des commissaires de prendre connaissance d'un dossier relatif à la résiliation du contrat d'engagement d'un employé et de délibérer.

ADOPTÉE

CC-2005-406 Levée du huis-clos Il est proposé par M^{me} Diane Perron et résolu :

DE REVENIR en session ordinaire du Conseil.

ADOPTÉE

CC-2005-407
Résiliation / Contrat d'engagement

ATTENDU que l'enseignante concernée a délibérément modifié son horaire d'enseignement le 31 octobre dernier, et ce, sans autorisation et malgré les avis très clairs qui lui ont été signifiés antérieurement à cet effet;

ATTENDU que l'incident de ce 31 octobre 2005 constitue un acte délibéré vu comme un événement culminant;

ATTENDU que cet événement suit de près une mise au point transmise formellement à madame le 19 octobre 2005 et l'enjoignant de modifier ses attitudes et ses comportements;

ATTENDU les avis verbaux qui lui ont été transmis depuis janvier 2004;

ATTENDU la gradation des mesures de sanction qui a été appliquée dans le cadre de la gestion du dossier personnel de madame depuis août 2003 et qui se traduit ainsi :

- avertissement écrit pour insubordination relativement à une absence non autorisée et sans avis clair, avertissement transmis le 23 août 2004;
- suspension sans solde de cinq jours pour négligence à remplir ses devoirs, insubordination, inconduite et refus de collaborer suite à un événement de harcèlement, et ce, du 7 au 13 septembre 2004;
- avertissement écrit pour inconduite et insubordination relativement à une absence non motivée à une rencontre dûment convoquée, avertissement transmis le 27 octobre 2004;
- réprimande écrite pour insubordination, inconduite et négligence à remplir ses devoirs relativement à une absence non autorisée le 8 octobre et pour s'être absentée sans avis clair le 4 du même mois, réprimande transmise le 18 novembre 2004;
- suspension sans solde pour insubordination, inconduite et négligence à remplir ses devoirs relativement à un refus prémédité de remettre les résultats d'évaluation d'un groupe d'étudiants, et ce, du 3 février au 30 juin 2005.

Les faits sont présentés ici à titre indicatif, sont non limitatifs, et ce, sans préjudice;

ATTENDU la gravité des gestes et les impacts négatifs que provoquent les comportements de madame dans le milieu de travail et

Session du 13 décembre 2005 Page 4 de 10

sur la clientèle;

ATTENDU que suite aux événements du 31 octobre 2005 madame n'a démontré aucun remord, ne reconnaît aucune faute et ne manifeste aucune volonté de s'amender et que conséquemment, il est évident que les différents avis et mesures disciplinaires n'ont produit aucun effet sur les comportements de l'employée;

ATTENDU que pour l'employeur le lien de confiance avec cette employée est définitivement rompu;

ATTENDU le respect des dispositions de la convention collective dans la gestion du dossier personnel de madame, notamment en matière de renvoi pour inconduite, insubordination et négligence à remplir ses devoirs;

ATTENDU la recommandation du directeur du service des ressources humaines à l'effet de procéder à ce congédiement;

ATTENDU la recommandation du comité de service des ressources humaines;

ATTENDU les représentations faites par le Syndicat de l'enseignement du Saguenay au nom de madame Lussier avant les délibérations du Conseil;

ATTENDU que le Conseil des commissaires a procédé à de mûres délibérations;

Il est proposé par M. Rino Beaulieu et résolu :

DE PROCÉDER à la résiliation du contrat d'engagement de madame Ghislaine Lussier, enseignante en formation professionnelle, et ce, à compter d'aujourd'hui ;

DE CONFIER la responsabilité à M. Pierre Imbeault, directeur du service des ressources humaines, d'aviser l'enseignante concernée de cette décision, et ce, dans la forme et les délais prévus et d'appliquer conséquemment, l'ensemble des procédures qui s'imposent.

ADOPTÉE

CC-2005-408

Choix des limites / SST

COMPTE TENU du calcul des primes d'assurance et des coûts d'assurance pour l'année civile 2006, payables à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST);

COMPTE TENU de l'avis obtenu de nos experts qui situent à 7 fois le salaire maximum annuel assurable l'option la plus favorable pour la prochaine année;

COMPTE TENU de la recommandation favorable du comité du Service des ressources humaines;

Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :

D'ÉTABLIR la limite par lésion à 7 fois le salaire maximum annuel assurable et ce, jusqu'à ce que le Conseil des commissaires en décide autrement;

DE CONFIER à M. Pierre Imbeault, directeur du Service des

Session du 13 décembre 2005 Page 5 de 10

ressources humaines, le mandat de signer le formulaire d'attestation du choix de limite par lésion pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, et ce, dans le cadre de ses responsabilités.

ADOPTÉE

CC-2005-409

Engagement / Enseignant régulier / Temps plein ATTENDU les besoins exprimés par les écoles et les centres;

ATTENDU l'application des règles de la convention collective des enseignantes et enseignants;

ATTENDU la libération de ces postes par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

ATTENDU l'application des règles relatives au transfert de droits de plusieurs enseignantes et enseignants référés par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

Il est proposé par M. Bernard Villeneuve et résolu :

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à l'engagement temps plein régulier des enseignantes suivantes :

NOM	СНАМР	ÉCOLE
	SECONDAIRE	
Bouchard, Suzie (Du 14 novembre 2005 at	±	Charles-Gravel
Briand, Annie (Du 1er juillet 2005 au 20	01 Adaptation scolaire 8 juin 2006)	Charles-Gravel
		ADOPTÉE

CC-2005-410

Engagements / Personnel professionnel **ATTENDU** la création d'un poste d'agent d'information lors de la séance du conseil du 25 octobre 2005;

ATTENDU l'ouverture du concours # 11-2005-15 en vue de procéder à l'appel de candidatures pour ce poste et ainsi procéder à son comblement dans les meilleurs délais;

ATTENDU que le processus de sélection a été réalisé en respect des règles prévues à la politique de dotation du personnel, du programme d'accès à l'égalité en emploi et de la convention collective des professionnelles et professionnels de l'éducation du Saguenay;

ATTENDU que dans le cadre de ce processus, le comité de sélection a eu recours à des modes d'évaluation des compétences de tous les candidats qui répondaient aux qualifications minimales requises, et ce, autant lors de l'entrevue que par le recours à une firme d'experts externes;

ATTENDU les résultats concluants de cette démarche d'évaluation et de sélection des candidats;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par M^{me} Diane Perron et résolu :

Session du 13 décembre 2005 Page 6 de 10

DE PROCÉDER à l'embauche de madame Hélène Aubin au poste d'agente d'information et de procéder à son entrée en fonction dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE

CC-2005-411

Terrain / Boulevard Ste-Geneviève **ATTENDU** la demande de M. Daniel Caouette dans sa lettre du 12 juin 1997;

ATTENDU la décision prise par la Commission scolaire Valin par sa résolution CC-97-107, à l'effet de céder pour la somme de 1 00 \$, un terrain situé entre le 834 et le 850 boulevard Ste-Geneviève à Chicoutimi;

ATTENDU la lettre de M. Yvon Gagnon, directeur du service des ressources matérielles, datée du 7 juillet 1997, autorisant les travaux selon la proposition no 1 de M. Caouette;

ATTENDU que la cession de ce terrain n'a pas été conclue, à ce jour;

ATTENDU qu'il y a eu transfert des actifs de la Commission scolaire Valin à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay lors de la fusion en 1998;

Il est proposé par M. Rino Beaulieu et résolu :

D'ACCEPTER la recommandation du Comité des ressources matérielles de céder ledit terrain pour la somme nominale de un dollars (1 \$) tout en s'assurant du respect de l'engagement pris par M. Caouette dans sa lettre du 26 mai 1997, soit :

- 1. que la servitude apparaisse dans la transaction
- 2. que le sentier soit gravelé
- 3. que le sentier soit de 4 pieds de large minimum

ADOPTÉE

CC-2005-412

Changement des volets motorisés

ATTENDU les explications fournies concernant la vétusté des volets motorisés de nos établissements:

ATTENDU la position prise lors de la réunion du Comité des ressources matérielles du 18 août 2005 identifiant comme choix celui d'un volet à haute efficacité énergétique;

ATTENDU que la période de recouvrement sur l'investissement est de 18 mois maximum;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources matérielles du 6 décembre 2005;

Il est proposé par M. Antonin Simard et résolu :

DE RETENIR le plus bas soumissionnaire conforme soit, Ferblanterie Exp-Air Inc. au montant de 68 190,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

CC-2005-413

Cession / École St-Jean

ATTENDU la demande d'acquisition de l'école St-Jean par la municipalité d'Anse-Saint-Jean;

Session du 13 décembre 2005 Page 7 de 10

ATTENDU que cette école est fermée depuis le 1er juillet 2001;

ATTENDU la résolution CC-2001-91 concernant la disposition des bâtisses;

ATTENDU la résolution CC-2001-270 concernant la demande d'autorisation au Ministre de l'Éducation d'aliéner la bâtisse;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des ressources matérielles tenue le 6 décembre 2005;

Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain et résolu :

DE CÉDER pour la somme de 1,00 \$ l'école St-Jean à la Municipalité d'Anse-Saint-Jean sous réserve de l'autorisation ministérielle tel que nous le permet le règlement d'aliénation des immeubles.

D'AUTORISER la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE

CC-2005-414

Don / Œuvre d'art

ATTENDU la valeur historique de l'œuvre d'art représentant Notre-Dame-du-Saguenay et qui est propriété de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour avoir été rattachée au vécu de l'école Notre-Dame-du-Saguenay; école qui a été vendue comme ne servant plus à des fins pédagogiques;

ATTENDU que cette œuvre est de l'artiste sculpteur Victor Dallaire, de la Baie;

ATTENDU que la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi est intéressée à récupérer gracieusement cette œuvre afin de la conserver dans leur centre historique qui préserve des biens faisant partie du patrimoine religieux de la région;

Il est proposé par M. Omer Deschesnes et résolu :

DE FAIRE don au Centre historique des Sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi la sculpture de bois représentant Notre-Dame-du-Saguenay.

ADOPTÉE

*CC-2005-415*Rapport de la présidente

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

■ Le 23 novembre :

★ Rencontre avec les représentants de Ville de Saguenay (Marina Larouche, Jacques Fortin, Monsieur Morneau et Daniel Poitras) et les représentants de la Commission scolaire (Liz S.-Gagné, Sonia Desgagné, Claude Dauphinais, Christine Tremblay) sur le dossier «Vocation des écoles».

■ Le 24 novembre :

* Participation au conseil d'administration de la Table des partenaires du Marché du Travail (Emploi Québec).

Session du 13 décembre 2005 Page 8 de 10

■ Le 28 novembre :

★ Participation au Comité de sélection du poste d'agent d'information.

Le 29 novembre :

- ★ Participation au Comité de sélection du poste d'agent d'information;
- * Participation à une entrevue de groupe au sujet de la présence d'Alcan dans le développement économique régional avec Monsieur Jean Simon, à Jonquière.

■ Le 5 décembre :

- ★ Participation à la rencontre du Comité de sélection du poste d'agent d'information;
- Signature de l'entente spécifique de régionalisation 2005-2010 sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS);

CC-2005-416

Rapport du directeur général Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

□ Le 23 novembre :

- * Assemblée générale annuelle du CFDM Centre de formation professionnelle à la Baie;
- * Rencontre avec les représentants de Ville de Saguenay (Marina Larouche, Jacques Fortin, Monsieur Morneau et Daniel Poitras) et les représentants de la Commission scolaire (Liz S.-Gagné, Sonia Desgagné, Claude Dauphinais, Christine Tremblay) sur le dossier «Vocation des écoles».

■ Le 2 décembre :

* Rencontre des Présidents et directeurs généraux (PDG) à Québec.

CC-2005-417

Comité exécutif et comité de services / Rapports Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations supplémentaires quant aux divers sujets traités lors de la session du 22 novembre 2005 du comité exécutif, de la réunion du comité des services éducatifs jeunes tenue le 6 décembre dernier, de la réunion du comité des ressources humaines tenue le 22 novembre dernier ainsi que des réunions du comité des ressources matérielles tenues le 11 octobre et le 1er novembre 2005. M. Christian Fillion profite de l'occasion pour donner un bref compte-rendu de la rencontre du comité de parents tenue le 7 décembre dernier. Lors de cette réunion, les membres du Comité de parents ont pris position quant au projet de vocation des écoles. Ils ont décidé de demander instamment à la Commission scolaire de reporter à l'an prochain toute décision quant à la fermeture des écoles St-Louis et Antoine-de-St-Exupéry.

CC-2005-418

Rapport d'étape / Fibre optique

Monsieur Michel Simard, directeur du service des ressources financières et informatiques, donne l'état du dossier sur la Fibre optique; en ce qui a trait aux équipements, les installations ont débuté le 12 décembre.

CC-2005-419

SkatePark de l'église St-Nom-de-Jésus Monsieur Antonin Simard informe les membres du Conseil de la création d'un « *skate park* » intérieur à l'église St-Nom-de-Jésus. Monsieur Simard fait part qu'il vient d'accéder à la présidence du Conseil d'administration du Centre sportif culturel l'Osmose.

Session du 13 décembre 2005 Page 9 de 10

CC-2005-420 Suivi / Transport scolaire en formation générale adulte	Une copie du document <i>Suivi de l'utilisation du transport scolaire en formation générale adulte,</i> est remise aux membres du Conseil. En date du 1 ^{er} décembre 2005 un nombre total de 41 élèves adultes bénéficie du service de transport.	
CC-2005-421 Communiqué nº 19 du CPNCF	Une copie des nºs 20 et 21 du bulletin CPNCF-Négo, est remise aux membres du Conseil.	
CC-2005-422 CFDM/Rapport annuel	Une copie du rapport annuel du Centre de formation et de développement en métallurgie est remise aux membres du Conseil.	
	Sur ce, la présente session du Conseil se termine	
La présidente	La secrétaire générale	

Session du 13 décembre 2005 Page 10 de 10